Compte-rendu de la réunion Plénière du Conseil de Quartier Branly – Boissière du 29 juin 2026

19h00
Préau de l'école élémentaire Nanteuil
13 rue de Nanteuil

Elus et autres personnes invitées :
Arnaud LOZZI, Adjoint délégué à la propreté, à la voirie, au cimetière et à la gestion urbaine de proximité, élu de quartier
Aurélien BERNICCHIA, Conseiller municipal délégué à la relation usagers, élu de quartier
Nathalie LANA, Adjointe déléguée aux bâtiments
Amir ROUIBI, Adjoint délégué à la vie des quartiers, au développement de la citoyenneté et à la démocratie locale
Clément RAY-MAHAUT, Gestionnaire Urbain de Proximité (GUP), secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne

Habitantes et habitants présents : 32

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : CQBB93@gmail.com
Retrouvez-nous sur :
- notre page Facebook : Conseil de Quartier Branly Boissière
- notre compte Twitter : @cqbb93

Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.

ORDRE DU JOUR

LIMINAIRE 2

1. PRÉSENTATION DES ÉLUS 2

A. Présentation d'Amir Rouibi 2
B. Présentation d'Aurélien Bernicchia 3
C. Présentation d'Arnaud Lozzi 3

2. PAROLE AUX HABITANTS 3

A. Ecole Méliès 3
B. Maison de quartier 3
C. Avenir du CLEQ 3
D. Locaux commerciaux dans la ZAC 4
E. Plaine de jeux Jules Verne 4
F. Urbanisme 4
G. Théâtre des Roches 5
H. Nuisances sonores 5
I. Stand de tir 5
J. Les jeunes dans la rue de la Montagne Pierreuse 5
K. Le Fait Tout 5
L. O'Bitoque 5
M. Café Les Palmiers (en haut de la rue Emile Beaufils) 6
N. Gymnase Auguste Delaune 6
O. Golf de Rosny 6
P. Poubelles 6
Q. Rue Simone Signoret 6
R. Locaux poubelles Cité de l'Amitié 6
S. Bus 6

QUESTIONS DES HABITANTES ET DES HABITANTS 7

La séance débute à 19h12

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion et les représentants de la Ville. Il sera l'animateur et secrétaire de la réunion.

FRédéric rappelle que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles, indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques. Le Collectif d'Animation organise les Plénières du Conseil de Quartier. Il est également en lien avec les structures de la Municipalité (élus thématiques, Antenne, Services…) pour faire remonter des problèmes ou des souhaits habitants, et redescendre des décisions ou informations de la Ville.
Il appelle les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

Actuellement, le Collectif d'Animation est constitué de :
Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Mireille DARIDAN, Véronique HUMBERT, Cléo d'OREFICE, Jacqueline REMI.
Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

Liminaire

Avant de débuter la Plénière, nous observons une minute de silence en mémoire de Frédéric Molossi, qui vient malheureusement de décéder ce 23 juin 2026.

1. Présentation des élus

A. Présentation d'Amir Rouibi

Les Conseils de Quartier sont importants, car ce sont des espaces de dialogue entre la Ville, les élus et les habitants.
La Loi Vaillant, votée en 2002 (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000593100), impose la création de CQ pour les villes de plus de 80.000 habitants, mais Montreuil avait déjà des CQ avant 2002.
Il y a 14 quartiers, mais seulement 5 CQ actifs.
Il coordonne les 28 élus de quartier. Son objectif principal est la proximité. Donc, il va relancer les permanences des élus, les CQ, les participations aux conseils d'école, …
Il est l'élu à la démocratie locale et il se place en conséquence dans la coconstruction. Il est preneur des questions et des idées pour construire ensemble.
Il existe plusieurs instances autour de la démocratie locale :

- Le Budget Participatif, dont les projets, qui rencontrent des problèmes, nécessitent des arbitrages. Des projets des saisons précédentes sont en cours de finalisation et une inauguration d'un projet sur Solidarité Carnot est prévue prochainement.
  Une nouvelle saison sera lancée, mais après analyse des réussites et des échecs des saisons précédentes pour réfléchir à la Saison 4.
- le Conseil Citoyen
- le Conseil de le Vie associative
- les Amicales
- le Collectif Vélo
- et différents comités.

Il souhaite créer des passerelles entre ces différentes instances.
Pour cela, il va créer une Université Citoyenne avec toutes ces instances : les jeunes, les plus âgés, les associations, … Cette Université Citoyenne a pour vocation de développer la citoyenneté.
A l'issue de ces ateliers, trois projets seront retenus pour être développés sur la Ville.
Il souhaite également faire évoluer la Charte de la Démocratie Locale de la Ville, remettre en place la Coordination des Conseils de Quartier pour retravailler le protocole des CQ.
Nos principaux interlocuteurs sont les élus de quartier, mais les CQ peuvent inviter des élus thématiques an accord avec les élus de quartier.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non, et nous nous engageons à le publier.

B. Présentation d'Aurélien Bernicchia

Son ambition est de mettre de l'huile dans les rouages, de mettre du liant et de l'humain dans les échanges.

C. Présentation d'Arnaud Lozzi

Il essayera de donner des réponses aux questions pour répondre aux attentes des habitants.

Nos deux nouveaux élus de quartier sont ravis de prendre en charge notre quartier, même s'ils savent que notre quartier rencontre de nombreux problèmes. Cependant, ils nous demandent un temps d'adaptation et de prise de connaissance des sujets avant de répondre à nos problèmes.

2. Parole aux habitants

Les questions des habitantes et des habitants sont en fin de ce CR. Tous les élus présents essayent d'apporter des réponses aux questions en les regroupant par sujets.

A. Ecole Méliès

Nathalie Lana explique que l'école Méliès sera livrée en septembre 2026 : 1 maternelle et 4 élémentaires dans un premier temps, puis une montée en puissance au cours de l'année.
Une visite avec l'équipe des enseignants, puis une visite avec le CQ et les habitants riverains seront organisées début septembre.
L'inauguration aura lieu en octobre.
L'école est construite sous le format des écoles oasis (https://batiscolaire.education.gouv.fr/les-cours-oasis-240431).
La maternelle sera à l'ombre avec un bâtiment répondant à l'écologie conçu pour avoir une bonne température.
Des bris de soleil, des doubles flux et un système de refroidissement seront installés.
Pour les autres écoles (la ville en possède 55), un plan est mis en place depuis l'ancien mandat pour améliorer les écoles.
Pour cela, il est prévu de revoir les enveloppes budgétaires. La ville va accélérer le travail pour améliorer les bâtiments. La ville va étudier puis réfléchir à des moyens et aux systèmes à mettre en place pour mieux rafraichir les classes. Ainsi, des brasseurs d'air seront installés dans les mois qui viennent. Dans d'autres, ce sont les toitures qui seront peintes en blanc, des pare-soleil installés, ou la remise en état des stores.
En ce qui concerne la sente piétonne, elle sera ouverte pendant la période d'ouverture de l'école et fermée le soir.
En ce qui concerne le jardin, rien n'est encore définitif et il faudra voir avec Catherine Dehay, Adjointe déléguée à l'environnement, à l'animal et à la nature en ville.
Une clôture végétale sera installée le long des habitations qui jouxtent la sente.

B. Maison de quartier

Les travaux débuteront en septembre 2027 pour 10 mois.
Hors réunion : il nous est confirmé qu'en fait les travaux débuteront en septembre 2026, et pas en 2027.
La maitrise d'œuvre est actuellement choisie pour élaborer le permis de construire.
Un prochain Copil (Comité de Pilotage) aura lieu ce vendredi, 3 juillet 2026. Les plans seront ensuite transmis suite à ce Copil.
L'Antenne sera installée dans cette Maison et il y aura des espaces à partager. Il convient donc de réfléchir au comment on anime cette Maison. Il n'y aura pas de nouvelle construction, mais juste une rénovation et une mise en accessibilité.

C. Avenir du CLEQ

Suite à la construction de la Maison de Quartier, une réflexion sera menée sur la programmation des associations qui utilisent cet espace.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non, et nous nous engageons à le publier.

D. Locaux commerciaux dans la ZAC

Cette délégation était assurée par feu Frédéric Molossi. Cette délégation devra donc être attribuée à un autre adjoint.
Les propriétaires des locaux exercent des prix prohibitifs. Donc, les commerces ne tiennent pas d'un point de vue ratio économique.
Le G20 de Rosny va se déplacer sur la place à côté de la rue René Vautier, mais il garde son ancien site comme entrepôt.

Le Président de l'Association des Riverains et des Commerçants du Haut Montreuil (https://www.facebook.com/assoc.hm.1) indique que Gaylord le Chequer porte également ce sujet. Il pensait créer une foncière à Est Ensemble pour se doter d'un outil pour essayer de réguler l'installation de commerces, avec pour objectif de ne pas se limiter qu'à la ZAC.
Par ailleurs, le Président indique que les commerçants ont peur de s'installer dans la ZAC, car il n'y a pas de place de parking pour les clients.
Des places de « Dépose minute » ont été installées sur le bd de la Boissière et fonctionne bien. Il faudrait en mettre sur la ZAC.
Il indique qu'un commerçant doit mettre de 100.000 à 200.000 euros pour aménager leur local. Par ailleurs, les loyers de 4.000 euros hors taxes par mois rendent les locations difficiles pour une brasserie ou un commerce de bouches.

Deux entrepreneurs, qui souhaitent installer une micro brasserie dans la ZAC, expliquent les difficultés qu'ils rencontrent pour s'installer. Ils indiquent qu'ils attendent le résultat d'une commission d'attribution pour un local de 60 à 90 m². Ils ont déjà effectué plusieurs échanges de mails avec les « anciens » élus de quartier et des élus thématiques. Ils souhaiteraient un appui des élus et du Conseil de Quartier, qui leur est bien sûr accordé.

Les élus de Quartier reconnaissent que tout le monde peut constater qu'il y a un vrai manque de diversité des commerces dans la ZAC et sur le bd Boissière. Certes, la camionnette et le primeur fonctionnent, mais il n'y a pas de vrai marché. Installer un marché ou une diversité des commerces dépend de l'économie sociale du quartier. Il faut donc effectuer une étude de marché en prenant en compte la dimension sociologique.

Une habitante intervient pour dire qu'il faut faire attention à la gentrification, car les habitants des classes laborieuses ne peuvent pas se payer la « nouvelle économie ». Donc, il faut aussi faire attention à tout le monde.

Les élus répondent qu'une étude de marché a été réalisée avant l'installation d'Intermarché et elle a révélé que la population ne pouvait pas acheter dans leur magasin.
Une salle de sport était envisagée, mais la commune a refusé son implantation, car elle n'était pas adaptée à la population.
Primland aurait pu venir, mais sans parking, il n'était plus intéressé.
Le docteur n'est toujours pas ouvert. Pourtant, il a commencé les travaux, mais la ville n'a pas la main sur sa date d'ouverture.
Le marché a bien fonctionné au début, car il avait du monde, mais il a périclité faute de clients.

Les élus annoncent que le prochain Marché Paysan devrait se tenir dans la ZAC à la rentrée.

E. Plaine de jeux Jules Verne

Les habitants énoncent les différents problèmes existants depuis plusieurs années et évoquées à chaque Plénière sur cette Plaine : jeux anciens, barrières à remettre, scooters sur le terrain de sport,...
FRédéric rappelle qu'un Groupe de Réflexion est en cours pour proposer des améliorations sur cette plaine.
Les élus vont voir s'il est possible de remettre les barrières au milieu de l'allée pour stopper scooters et trottinettes.

Une habitante demande s'il serait possible d'aménager également le terrain de jeux au sein de la cité de l'Amitié.
Ce terrain appartenant à Est Ensemble Habitat, seuls les locataires peuvent demander son amélioration.
Elle annonce alors qu'une Amicale des Locataires a été créée au sein de la cité de l'Amitié.

F. Urbanisme

Les élus proposent au CQ d'organiser une Plénière du CQBB avec Gaylord Le Chequer en automne, afin d'évoquer toutes les questions posées par les habitants :

- Les abords du T1
- Le garage à côté du Point P
- Les abords du métro 11
- La voirie du département

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non, et nous nous engageons à le publier.

En effet, les habitants ont apprécié l'arrivée du métro, mais malheureusement, il existe toujours les mêmes problèmes sur le quartier.

En ce qui concerne l'ancien garage Citroën, sur l'av Aristide Briand, la ville souhaitait en faire une antenne du Conservatoire, finalement cela sera un centre de formation.

En ce qui concerne les chicanes sur l'av du Président Salvador Allende en face de la sortie du passage des écoliers, elles devraient être remises en place en septembre 2026.

G. Théâtre des Roches

Les élus de quartier expliquent qu'une nouvelle dynamique du lieu est mise en place et sera plus tournée vers le quartier.
Les classes Cham (Classe à Horaires Aménagés Musique) pourront effectuer des représentations dans le Théâtre.
Les projets seront à travailler avec le Service Culture.
En ce qui concerne le jardin, il y a une volonté de l'ouvrir, mais des adaptations seront à effectuer. Les services sont en cours de réflexion avec un horizon de novembre 2026 pour le travail des services, pour une ouverture printemps 2027.
Le jardin ne deviendra pas un caniparc.

H. Nuisances sonores

Pour les feux d'artifice, les élus reconnaissent qu'il s'agit d'une problématique généralisée, nécessitant une prévention auprès des jeunes.
La ville, les bailleurs, la Police travaillent ensemble pour identifier les lieux de stockage.
Il faut recenser les horaires et les lieux précis de ces tirs. Ensuite, les informations sont transmises au Service Médiation de la ville et à la Police.
Le CODAF (Comité opérationnel départemental anti-fraude) (https://www.economie.gouv.fr/micaf/au-niveau-local/les-codaf) intervient dans les commerces qui vendent des choses illégales, dont les feux d'artifice.
Il faut porter plainte ou une main courante pour avoir une traçabilité des problèmes sur la ville.
Par ailleurs, la cellule de veille de la ville se réunit toutes les six semaines pour évoquer et résoudre les problèmes.

I. Stand de tir

Les élus expliquent qu'il respecte le cadre légal, mais les élus vont voir si l'association peut décaler les horaires le dimanche pour éviter le bruit des tirs à balles réelles.

J. Les jeunes dans la rue de la Montagne Pierreuse

Des actions de sensibilisation ont été effectuées. La Police est intervenue. Mais il y a toujours pleins de voitures, de la musique forte sur des grosses enceintes, des bagarres,…
Une habitante rappelle que les jeunes ont le droit de se réunir. Il faut donc doser les interventions pour éviter les tensions.
Il conviendrait peut-être de faire venir les médiateurs. S'il y a des nuisances, il faut se demander ce qu'il manque dans le quartier.

K. Le Fait Tout

Il abuse aussi au niveau sonore avec leurs concerts réguliers.
Mais, attention, c'est un lieu culturel. Une médiation a été mise en place avec le Fait Tout pour essayer de trouver un juste milieu.
La vraie question est : comment tolère-t-on les espaces partagés ?

L. O'Bitoque

Ce bar veut faire des concerts. Il demande donc à la ville cette possibilité, mais la ville refuse. Pourtant, ce bar en fait quand même.
Une demande de fermeture administrative a été effectuée, mais elle dépend de la décision de la Préfecture.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non, et nous nous engageons à le publier.

M. Café Les Palmiers (en haut de la rue Emile Beaufils)

Apparemment, il n'y a plus de problèmes depuis avril 2026.

En septembre, la ville mettra en œuvre une nouvelle stratégie pour gérer les espaces commerciaux sur la voie publique.

N. Gymnase Auguste Delaune

Ce gymnase est très daté, et donc très dégradé. Pourtant, il y a plein de demandes de sportifs et d'associations pour l'occuper.
Un travail est à mener pour le réhabiliter et le mettre en accessibilité.

O. Golf de Rosny

Les élus informent que la Maire de Rosny souhaite qu'une partie du golf devienne un parc public.

P. Poubelles

Certaines poubelles sont sorties trop tôt ou restent dehors plusieurs jours.
La ville va mettre des amendes aux particuliers après s'être occupée des commerces et des immeubles.
Cependant, pour les particuliers, il y aura une tolérance du matin au soir.

Q. Rue Simone Signoret

Nous demandons toujours d'avoir des plans et des dates sur les travaux à venir.
L'Antenne confirme que des travaux vont débuter dans deux jours (soit le 1 juillet 2026) sur la rue de la Montagne Pierreuse pour commencer les aménagements de la voie piétonne.

R. Locaux poubelles Cité de l'Amitié

Des locaux pour effectuer le tri dans les poubelles jaunes ont été installés du côté de la rue Edouard Branly, mais il manque les poubelles jaunes pour les mettre en service.
C'est Est-Ensemble Habitat qui gère ces locaux.
Le 4 juillet, une initiative sera menée dans la cité de l'Amitié pour des actions de sensibilisation au tri.
Des habitants font remarquer que les poubelles marron restent souvent au bord de la cité.
Les élus répondant qu'il faut effectuer un signalement à Est-Ensemble Habitat pour qu'il rappelle au gardien les horaires de sorties et de rentrées des poubelles.

S. Bus

Des habitants décrivent aux élus les problèmes des bus 102 et 202 qui sont irréguliers, modifient leur trajet sans prévenir,...
Les élus n'ont pas d'élément de réponse.

La séance est levée vers 22h18.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non, et nous nous engageons à le publier.

Questions des habitantes et des habitants

S. :
Je vous invite à lire le dernier article dans le journal municipal concernant l'école Méliès.
Il est indiqué qu'il s'agit d'une transformation de l'école Méliès avec des agrandissements.
Pouvez-vous indiquer qu'il serait souhaitable que la communication de la ville soit plus juste : l'école Méliès maternelle a été détruite pour reconstruire un groupe scolaire maternel et élémentaire.
En outre quand aura lieu l'inauguration ?
Preneuse d'informations sur :
- les aménagements prévus le long du tram - actualisation du projet - études de la sem résilience et innovation- calendrier des constructions (logements nombre et typologie F1, F2… et des divers aménagements ;
- l'aménagement des abords de la sortie du métro ligne 11 Montreuil Hôpital : parking fermé depuis plus d'un an (était-il utile de faire cette extension plutôt qu'un espace vert) , stickers laissés sur la cabine des ascenseurs, aménagement des arrêts de bus (revoir passage du 129 ?) -- Peut-on prévoir un peu d'aménagement qualitatif ? Sentiment d'un espace abandonné …
- projet du jardin des Roches inscrit dans le programme municipal ? Perspectives ? A quand une rénovation des roches avec un projet social et culturel ouvert sur le quartier ?
- l'ouverture de Méliès : démographie scolaire à la rentrée ?

A. :
- Quand sont prévus les travaux autour de la station de métro Montreuil-Hôpital ? Que ce soit la refonte de la rue des Saules Clouet ainsi que la finalisation du bâtiment qui abrite les 2 ascenseurs ?
- Depuis la dernière étude sur l'avenir du quartier Branly-Boissière, qu'en est-il de l'exploitation de ses résultats ? Est-il toujours prévu de construire une nouvelle place piétonne ? Si oui quand ?
- Est-ce que la réfection totale du boulevard Aristide Briand est toujours en projet ? Si oui quand démarreront les travaux ?
- L'ex garage Citroën est en cours de démolition. J'ai regardé le PC de près. Est-ce que la construction de l'école d'enseignement supérieur est toujours prévue car elle ne répond pas du tout aux besoins du quartier ? Il manque au contraire un espace culturel ou d'animation.

P. :
Voici des petits sujets récurrents :
- nuisances sonores sur la plaine Jules Verne :
  Les accès auto du grand terrain de sports n'ont plus de grilles verrouillages pour empêcher les petites motos d'entrer.
  Les feux d'artifices sont fréquents.
  Les regroupements de de chiens avec leurs maîtres occasionnent des aboiements quotidiens pendant plus d'une heure à partir de 18h30 sans que jamais les propriétaires ne fassent quelque chose pour faire taire leurs animaux. Il faudrait une charte de bonne conduite.
- parking :
  La réduction des places de parking a fortement augmenté le parking sauvage, occasionnant ainsi de nombreux dérangements pour circuler autour du Quartier Jules Verne.
- Espaces verts :
  Le petit square à l'extrémité de la plaine JV comportent 2 murs à graphes dont un qui se désagrège, de plus le service des espaces verts ordonnent des coupes beaucoup trop courtes sur les arbustes, rendant ce parc peu esthétique, c'est du débrouillage beaucoup trop sévère. Ce square sert de rdv de petits trafics ou d'urinoir.

D. :
Est-il envisageable de penser à d'autres types de commerce de proximité que des kebabs/ poulet crousty ou autres, agence immobilière ou opticien ?
Avoir des commerces de bouche de qualité, un fromager par exemple, un magasin bio et donner au quartier une vie plus agréable ?

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non, et nous nous engageons à le publier.

C. :
J'aurais quelques questions à poser, si cela était possible ! Notamment :
Quels sont les projets prévus sur le boulevard de la Boissière et ses abords ?
Un réaménagement de la place située à l'angle du boulevard de la Boissière et du boulevard Aristide-Briand est-il effectivement prévu ?
Quel est le devenir des bâtiments situés en face de la boulangerie, à proximité de Point P ? Des démolitions ou opérations immobilières sont-elles programmées ?
Le projet de mise à sens unique du boulevard de la Boissière est-il d'actualité ? Si oui, selon quelles modalités et dans quels délais ?
Pourquoi seule une partie de la chaussée du boulevard a-t-elle été refaite l'an dernier ? Une réfection complète est-elle prévue à terme ?
Enfin, toujours sur le boulevard, pourquoi ne pas remplacer les arbres abattus ?
De manière plus générale, serait-il possible de présenter aux habitants une feuille de route des transformations prévues dans le quartier à court, moyen et long-terme ?

M. :
Selon un article du *Montreuillois*, le futur groupe scolaire Méliès permettra d'augmenter significativement la capacité d'accueil de l'établissement, passant de 7 à 24 classes. Cette évolution laisse présager une augmentation importante des déplacements et du stationnement aux heures d'entrée et de sortie des élèves.
Quels aménagements de circulation, de stationnement et de sécurisation des abords sont prévus, notamment rue Saint-Denis et au carrefour Saint-Denis / Émile-Beaufils, afin d'anticiper cet afflux ?
Aujourd'hui déjà, de nombreux véhicules stationnent devant les sorties de parking privées, empêchant souvent les riverains d'accéder à leur domicile ou d'en sortir, notamment aux abords de la boulangerie située à l'angle des deux rues. Cette situation génère également des difficultés de circulation et des encombrements. Avec l'augmentation prévisible de la fréquentation de la boulangerie et des déplacements liés au futur groupe scolaire, quelles mesures concrètes sont envisagées pour éviter que ces problèmes ne s'aggravent ?
Par ailleurs, en tant que riverains, nous constatons déjà des vitesses excessives dans la rue ainsi que des comportements dangereux de certains usagers de mobilités douces (cyclistes et utilisateurs de trottinettes circulant parfois sans casque, à contresens ou sans respecter les règles de circulation). Cette situation soulève des inquiétudes quant à la sécurité des piétons, et en particulier des enfants qui fréquenteront le nouvel établissement.
Des dispositifs de sécurisation sont-ils prévus pour ralentir la circulation et protéger les piétons (ralentisseurs, plateaux traversant, plots de protection, signalisation renforcée, aménagements cyclables adaptés ou autres mesures) ?

G. :
Quand les chicanes seront-elles remises av du Président Salvador Allende en face de la sortie du passage des écoliers ? Elles obligeaient les voitures et bus à ralentir et sécurisaient la sortie des enfants du passage des écoliers.

C. :
Je souhaiterais interroger les élus locaux sur la possibilité de mettre en place une chicane au niveau de la voie piétonne entre la rue Édouard Branly et l'avenue du président Salvador Allende afin d'empêcher le passage fréquent de scooters.
[Précision de FRédéric : c'est la fameuse allée sur la Plaine de jeux Jules Verne le long du stade]

V. :
Merci d'aborder le sujet des nuisances sonores qui s'intensifient dans tout le quartier.
Petite liste non exhaustive :
- Tirs de mortiers et pétards tous les soirs
- Stand de tir rue des Roches
- Attroupement de gueulards tous les soirs rue de la Montagne pierreuse devant le centre de loisirs
- Concert tous les dimanches au Fait Tout depuis des années. Les riverains sont excédés de ne jamais pouvoir profiter tranquillement de leur dimanche soir. Un concert par semaine le vendredi suffit.
- Le Bitoque
- Le commerce rue Emile Beaufils
- Et évidemment, la plaine Jules Verne.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non, et nous nous engageons à le publier.

F. :
Des questions posées à Gaylord qui nous a renvoyé aux élus de quartier :-) :
- possibilité de déplacer les demi-cercles d'assises de la Plaine de jeux Jules Verne
- point sur la Maison de Quartier

S. :
J'aimerais ajouter des questions svp:
- Pouvons-nous être informés du PLU notamment sur l'îlot Boissière, les divers projets de transformation du quartier car cela impacte directement le quotidien des habitants.
- qu'en est-il du lien Mairie/Transport île de France ? Problèmes de bus sur le quartier pas d'informations ou peu et errance pour trouver le bus "magique".
- Evolution des commerces sur le secteur Roches Branly Boissière (lien avec le PLU peut-être).
- Pitié on arrête avec les magasins Bio super chers pas du tout adaptés aux populations habitantes sur ce secteur depuis des décennies ! Lien gentrification.

F. :
J'ai deux questions destinées à nos élus en espérant qu'il puisse faire quelque chose en matière de nuisances insupportables :
- les tirs de mortier d'artifice sont devenus de plus en plus fréquents dans le quartier Boissière-Acacia : 24 tirs ont été recensés en 6 semaines (cf tableau Excel de Mélanie). Leur intensité se manifeste principalement entre 22h et minuit ou lors d'événements sportifs footballistiques (ligue des champions, coupe du monde)
  Quelles mesures vont être prises pour empêcher de pérenniser ces rituels festifs pour les uns, anxiogènes pour les autres ? Un passage de la police quotidien systématique sur cette tranche horaire dans le quartier Boissière-Acacia est-il envisageable ?
- le bar O'bitoque pose toujours de gros problèmes au sein du quartier en raison de ses activités illégales : musique amplifiée par haut-parleurs disposés sur la terrasse, invitation de chanteurs avec son amplifié, non-respect des horaires limites d'ouverture, extension de la terrasse…
  A cela, s'ajoute une gérante ne s'exprimant que par hurlements et une clientèle irrespectueuse de son environnement : stationnement abusif à l'entrée de la rue de la Renardière empêchant tout accès au domicile des riverains, déchets divers (canettes, bouteille, gobelets, mégots, emballages liés aux consommations) déposés autour du bar et dans les jardins avoisinants ; urines (très fréquemment) et parfois selles sur les allées privées et portails du voisinage…
  Ce commerce est en inadéquation totale avec la population alentour composée de familles avec enfants en bas âges et de personnes âgées.
  Ce bar a déjà fait l'objet de fermetures administratives temporaires.
  Pourtant, la gérante a choisi ces derniers mois d'assumer les soirées bruyantes qu'elle organise en les annonçant par des affiches qu'elle colle quelques jours avant sur les murs et portails du quartier.
  Au vu de la nuisance significative apportée par ce bar qui ne respecte pas la législation en vigueur, une fermeture définitive est-elle envisagée ?

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non, et nous nous engageons à le publier.